



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le gala du Mérite étudiant de l'école Paul-Hubert souligne la réussite de plusieurs élèves

Rimouski, le 23 juin 2014 – Le comité organisateur du gala du Mérite étudiant de l'école Paul-Hubert tient à féliciter les lauréats récompensés dans les différentes catégories. La prestigieuse Médaille du gouverneur général, remise au Canada aux diplômés ayant obtenu la meilleure moyenne au terme de leurs études, a été remise à Frédéric Genest. Ce dernier a maintenu une moyenne générale de 97 % pour l'ensemble des matières en cinquième secondaire. La bourse de la Fondation du Cégep de Rimouski, décernée d'après l'excellence du dossier scolaire, a été remise à Sophie St-Cyr et à Tommy Landry. Le prix du directeur général de la Commission scolaire, remis à un élève de quatrième secondaire, notamment pour son apport au rayonnement de son école, a été décerné cette année à Ève Collin. La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, attribuée en fonction du dépassement de soi, a été offerte à Audrey Belzile et à Jérémie Dubé.



Frédéric Genest s'est vu remettre la prestigieuse médaille du Gouverneur général. On le voit en compagnie de M. Jocelyn Michaud, directeur de l'école Paul-Hubert.



Tommy Landry et Sophie St-Cyr sont les lauréats de la Fondation du Cégep de Rimouski. On les voit en compagnie de Mme Linda Séguin, coordonnatrice de la Fondation.



Ève Collin a mérité le Prix du Directeur général de la Commission scolaire des Phares. On l'aperçoit en compagnie de M. Carl Ruest, représentant de la Commission scolaire.



Audrey Belzile et Jérémy Dubé ont reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. Ils posent en compagnie de M. Francis Goudreault (directeur adjoint unité PSI : programme spécialisé et international), de M^{me} Martine Lévesque (directrice adjointe unité 5) et de M. Christian Tremblay, représentant de la compagnie Telus.

Par ailleurs, des élèves ont été honorés également dans les catégories suivantes : parcours préparatoire à la vie active (PPVA), secondaire adapté et secondaire adapté TEACH (SA et SAT), Polyflore, formation préparatoire au travail (FPT), année passerelle deuxième secondaire (AP2), Grand défi, troisième, quatrième et cinquième secondaire, cours d'option guitare, programme d'éducation internationale (projet personnel), de même que dans les catégories recrue et athlète de l'année SÉLECTS et mention spéciale en implication sportive. Au total, un montant de 5 275 \$ a été distribué aux lauréats sous forme de bourses.

Le comité organisateur tient à remercier ses partenaires dans la tenue de cet événement annuel significatif pour de nombreux élèves : Alternative sport, Autobus Dionne, Pierre Blier, huissier de justice, Boutique Sport action, Caisse Desjardins de Rimouski, Cégep de Rimouski, Centre bureautique, Centre financier de Rimouski, Club Optimiste de Rimouski, les députés provincial et fédéral de Rimouski, Familiprix Côté et St-Pierre, Filles de Jésus, Fondation de l'école Paul-Hubert, Librairie L'Alphabet, Maison provinciale des Ursulines, Métronomie, Réfrigération GRL, Santé 2000 le Club, Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et Telus.

-30-

Source : Bernard Dubé, directeur adjoint unité 4
École Paul-Hubert
418 724-3439

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.